

**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

C 14/2019

Vevey, le 29 avril 2019

Conclusion d'un nouvel emprunt d'un montant de dix millions de francs

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Au 31 décembre 2018, la dette communale s'élevait à CHF 203'412'500.— au total, décomposée de la manière suivante :

- 921 - emprunts à court terme CHF 80'000'000.—
- 922 - emprunts à moyen et long terme CHF 123'412'500.—

Au vu de la situation extrêmement favorable des taux d'intérêts sur le marché des capitaux, en particulier des taux à long terme, la Municipalité a décidé de souscrire un nouvel emprunt aux conditions suivantes :

- montant de l'emprunt CHF 10'000'000.—
- prêteur SUVA Lucerne
- durée 10 ans
- valeur 30 avril 2019
- échéance (maturité) 30 avril 2029
- taux d'intérêt 0,50% l'an

Cet emprunt remplace un prêt à court terme et n'augmente pas la dette communale.

* * * *

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 29 avril 2019.

Au nom de la Municipalité
la Syndique le Secrétaire

Elina Leimgruber

Grégoire Halter

